



Ville de Québec
Service des ressources humaines
Division de l'attraction et gestion des talents

Concours
BRIGADIERS SCOLAIRES
Poste : [BRIGADIÈRE OU BRIGADIER SCOLAIRE](#)
POSTES TEMPORAIRES

La Ville de Québec est actuellement à la recherche de candidatures afin de constituer une liste de réserve pour le poste de brigadier scolaire remplaçant sur appel. Bienvenue aux retraités, aux étudiants ou à ceux qui recherchent un deuxième emploi !

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Au sein de l'équipe de la brigade scolaire, la personne est appelée à assumer différentes tâches reliées à la sécurité des écolières et des écoliers aux traverses des rues lors des entrées et des sorties des écoles. Elle les fait traverser et les sensibilise aux bons comportements à adopter sur le réseau routier et utilise des méthodes de travail sécuritaires. Elle informe également son supérieur immédiat de toute anomalie.

EXIGENCES

N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi (une autorisation de vérification à cet effet devra être signée par la candidate ou le candidat). Être en bonne condition physique (mobilité, vision, etc.). Être disponible sur appel ou selon un horaire convenu, en semaine durant l'année scolaire, généralement de septembre à juin et/ou durant la période estivale généralement de juillet à septembre.

TRAITEMENT

Salaire horaire de 23,29 \$ (échelle 2023).

HORAIRE

Horaire de travail variable selon les besoins pour un total maximal de 11 heures par semaine. Possibilité d'appliquer sur un poste régulier lorsqu'une intersection devient vacante.

REMARQUE

Mettre son expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.

ÉQUITÉ EN EMPLOI

La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.